

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 27 décembre 2024, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de raccordement dans la rue de l'Eglise à Walferdange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du lundi 13 janvier 2025 de 08.00 heures jusqu'au vendredi 17 janvier 2025 à 17.00 heures, dans la rue de l'Eglise, du côté impair, sur le tronçon longeant les immeubles numéros 83-87, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Feux colorés lumineux

Du lundi 13 janvier 2025 de 08.00 heures jusqu'au vendredi 17 janvier 2025 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, les usagers de la route sont tenus de se conformer aux signaux colorés lumineux installés dans la rue de l'Eglise à Walferdange, sur le tronçon longeant les immeubles numéros 83-87.

Accès interdit aux piétons (Signal C,3g)

Du lundi 13 janvier 2025 de 08.00 heures jusqu'au vendredi 17 janvier 2025 à 17.00 heures, selon les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue de l'Eglise, du côté des maisons avec les numéros impairs, le long les immeubles numéros 83-87, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

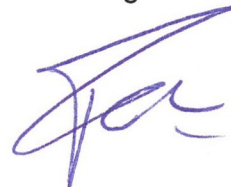
Walferdange, le 02 janvier 2025.

Le secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber